
SENTINELLES

AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

N° 282 / Juin 2022



© Yvan Murrisset

MADAGASCAR

Placement d'enfants
en « danger moral »

SÉNÉGAL

Sensibilisation aux
maltraitements

SUISSE

Entretien avec
Edmond Kaiser

Éditorial

La condition des enfants et des jeunes, au cœur de notre engagement

Les enjeux de la sensibilisation à la maltraitance infantile sont immenses. Nombre d'enfants la subissent sans en reconnaître le caractère anormal. Leur vulnérabilité n'en est que plus grande. Prévenir les multiples formes de mauvais traitements, promouvoir une approche positive de l'éducation demeurent donc essentiels. Inlassablement, Sentinelles développe ses actions de prévention auprès des familles, dans les écoles, auprès des communautés, des autorités religieuses, renforçant ainsi les facteurs de protection et encourageant la libération de la parole. Elle propose aussi une réponse différenciée à chaque victime, conformément à sa mission de secours.

D'autre part, se construire, s'affirmer, alors que l'on ignore tout de sa famille n'est pas chose facile. La quête désespérée de T., jeune malgache, dure depuis près de 15 ans. Il guette toujours un signe, attend l'improbable, quelqu'un qui reconnaîtrait en lui l'enfant égaré ou confié à des tiers il y a de cela bien longtemps. T. grandira loin des siens, ballotté d'institution en institution. Son cas n'est hélas pas isolé. D'autres enfants perdus, abandonnés ou encore en situation de handicap sont placés dans des établissements de rééducation durant de longs mois, sans avoir commis le moindre délit. Remuer ciel et terre pour retrouver leur famille, offrir un environnement plus propice à leur développement et épanouissement deviennent alors notre priorité absolue.

Maltraitance, abandon, placement dans des structures peu adaptées faute d'alternatives, voilà le sort de nombre d'enfants, au Sénégal, à Madagascar et ailleurs. Il est possible de prévenir et de réduire ces maux grâce à l'accompagnement des familles et à une approche multisectorielle en termes de sensibilisation. Face à l'ampleur de la violence envers les enfants, face à la souffrance, Edmond Kaiser avait coutume de dire : « Droit au découragement, non, droit au désespoir, toujours ».

Alors, agissons !



Marlyse Morard
Directrice

BRÈVES



INIGER

La radio pour lutter contre le noma

L'an dernier, Sentinelles a mis en place un projet de diffusion de messages radiophoniques visant à sensibiliser la population de la région de Zinder aux premiers signes d'apparition du noma et aux méthodes de prévention de cette maladie. Durant 6 mois, plus de 500 spots de sensibilisation ont été diffusés sur les ondes de 5 radios, couvrant une population de 2,3 millions de personnes. Grâce à ce projet, nous avons constaté une nette augmentation des consultations au Centre de Sentinelles à Zinder. Les chiffres montrent que trois fois plus d'enfants sont venus en consultation en 2021 par rapport à l'année précédente ; ils n'étaient en grande majorité atteints que de gingivites, mais comme le noma se déclenche toujours par une gingivite nécrosante, des cas ont certainement pu être évités grâce à cette campagne de prévention radiophonique. Au vu de l'impact positif de ce projet, une deuxième phase de diffusion de messages, soutenue par BCV Solidarités, a démarré en mars 2022.

ISOINS

Première opération réussie pour Latif

Latif, 15 ans, qui souffre de séquelles du noma, est arrivé du Burkina Faso pour se faire opérer. Son nez a été détruit par la maladie et l'intervention, particulièrement complexe, n'est pas possible dans son pays. Il atterrit à Genève escorté par Aude, une convoyeuse bénévole d'Aviation Sans Frontières, qui a eu beaucoup de plaisir à faire sa connaissance. Nous le conduisons au Centre hospitalier de Rennaz pour son bilan initial de santé. Après un bon repas et quelques parties de baby-foot endiablées, Latif regagne sa chambre pour les examens médicaux durant lesquels il est accompagné par des bénévoles que nous remercions chaleureusement. Le lendemain, il rejoint la Maison de Terre des hommes à Massongex (Valais), où il prend ses marques et s'acclimate rapidement, heureux de découvrir ses nouveaux camarades. La première intervention a eu lieu et s'est très bien passée. Nous sommes à ses côtés tout au long de son parcours médical pour lequel nous lui souhaitons du courage et le meilleur.

I CONGO

Perfectionnement de compétences en milieu rural

En République démocratique du Congo, Didier, notre stagiaire fraîchement diplômé de l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu, met en place durant toute l'année plusieurs petits projets pour venir en soutien à notre équipe locale. Il concentre ses activités auprès des femmes et enfants que Sentinelles suit en milieu rural. Grâce à ses connaissances, il travaille à améliorer les capacités des familles à mener de petits élevages de lapins, cobayes ou porcs, enseigne les bonnes pratiques culturales, l'utilisation du compost ainsi que la multiplication des boutures saines de manioc ou l'implantation d'arbres fruitiers. L'acquisition ou le perfectionnement de ces compétences sont indispensables pour permettre aux familles de devenir autonomes sur le long terme.



I BURKINA FASO

Poursuite des chirurgies maxillo-faciales

Malgré un contexte sécuritaire très difficile et un début d'année politiquement instable au Burkina Faso conduisant à la mise en place d'un gouvernement de transition, les interventions chirurgicales continuent. Une mission de chirurgie maxillo-faciale a été organisée par notre partenaire la Chaîne de l'Espoir en janvier durant laquelle 14 patients référés par Sentinelles ont pu être pris en charge par l'équipe du Prof. Narcisse Zwetyenga. Puis lors

d'une autre mission opératoire organisée en février, c'est une quinzaine d'enfants qui ont bénéficié de la fermeture de leur fente labio-palatine par l'équipe de la Dre Aissata Baillet et son association Pour la Promotion de la Chirurgie Réparatrice (ONG PPCR). Une prochaine mission de la Chaîne de l'Espoir est prévue en juin à Ouagadougou. Un grand merci aux équipes chirurgicales et à nos partenaires qui poursuivent leur engagement au Burkina Faso.

Lutte contre les maltraitements infantiles

L'importance des animations de sensibilisation de Sentinelles auprès de la population sénégalaise expliquée à travers le regard de Pauline, assistante sociale belge en immersion.

« Cela fait maintenant quatre semaines que je suis en immersion professionnelle chez Sentinelles au Sénégal. Un certain temps d'observation et d'adaptation m'a été nécessaire pour ingérer chaque programme, minutieusement pensé, que Sentinelles propose : l'aide aux soins, aux enfants talibés et à la réinsertion des enfants en milieu familial.

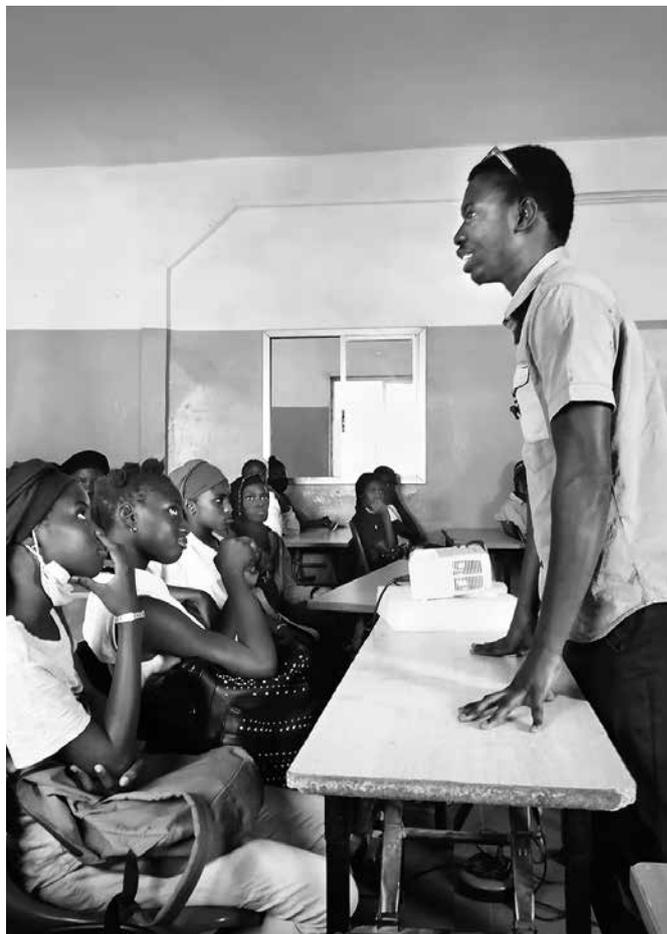
Travailler sur des problématiques aussi importantes requiert la mise en place d'animations de sensibilisation. Ces dernières représentent des armes redoutables qui permettent de déconstruire des idées reçues, d'échanger, d'écouter, de mettre un terme à la banalisation de certains comportements, mais surtout d'intervenir concrètement auprès d'enfants vivant des situations de maltraitements. Les travailleurs sociaux peuvent sensibiliser les familles avec lesquelles ils collaborent mais un réel changement sociétal ne peut s'actionner qu'en touchant un plus large public et cela grâce à la coopération des acteurs communautaires.

Avec l'aide du travailleur social, de la Bajenu Gokh (marraine de quartier) ainsi que d'un metteur en scène de théâtre sénégalais spécialiste en sensibilisation communautaire, nous avons mis en place ces activités auprès d'associations de jeunes et de femmes.

Un groupe d'une vingtaine de personnes — enfants, femmes et hommes confondus — visionnent le film projeté par Sentinelles. Il dénonce certaines formes de maltraitance, notamment la privation de l'enfant de son droit à l'éducation, les châtiments corporels, le viol ou encore l'excision. À chaque fois, nous observons l'indignation qui se dessine sur le visage de certains. Le film fait son effet.

Mame, jeune fille de 19 ans, participante de l'animation, développe avec justesse la notion de "traumatisme", un concept qu'elle semble assez bien maîtriser. Plus tard, elle fera part de son vécu au travailleur social de Sentinelles.

Dès son plus jeune âge, Mame a été confiée à sa tante maternelle. Coutume généralement bien ancrée en Afrique de l'Ouest, la pratique du confiage est motivée par l'idée que l'enfant placé chez un tiers bénéficiera d'une meilleure éducation. Cependant, traitée comme une ménagère depuis toute petite, mise à la porte de sa maison, dénigrée, abandonnée par sa famille, sa situation est insoutenable. C'est ainsi, alors qu'elle est encore mineure,



le mariage précoce lui est conseillé afin de couvrir ses besoins. Bien qu'elle soit une élève brillante, Mame arrête sa scolarité à contre-cœur pour se vouer à son mariage.

L'espoir d'une vie meilleure cède toutefois rapidement la place à la désillusion. Très vite, Mame devient maman de deux enfants. Délaissée par son mari, sans soutien financier, elle doit subvenir aux besoins de ses deux filles à peine âgées d'un et trois ans. "Je n'ai pas eu le choix que de sevrer mon bébé, je ne mange qu'une seule fois par jour, j'étais trop épuisée pour continuer l'allaitement".

Cette situation de grande vulnérabilité que de nombreuses jeunes filles rencontrent au Sénégal les expose, comme Mame, à l'exploitation sexuelle à des fins économiques de survie. Si Mame est parvenue à ne pas se perdre dans cette activité, ce n'est malheureusement pas le cas pour beaucoup d'autres.

Tandis que l'exploitation sexuelle existe sous plusieurs formes, comme la traite des enfants, la pornographie, la prostitution ou bien le tourisme sexuel impliquant des enfants, il existe également ce que l'on désigne sous le terme de *mbaraan*.

Il s'agit d'une pratique courante et banalisée au Sénégal, consistant à cumuler plusieurs partenaires afin de profiter de leur argent. Culturellement, la femme attend de l'homme qu'il la soutienne, notamment à travers un don de son temps, de son attention ou de son argent. Et si cette fonction est plutôt attribuée aux hommes, ces derniers n'en attendent pas moins de leurs "copines", puisque le geste de "donner" met la femme en position de redevabilité impliquant, entre autres, une contrepartie sexuelle ou un mariage à la clef. C'est par leur situation de grande vulnérabilité que ces jeunes filles sénégalaises en viennent à s'adonner au *mbaraan*, contraintes à faire ce choix pour simplement survivre.

Avec l'aide de Sentinelles, Mame va pouvoir développer une activité génératrice de revenus lui permettant de s'autonomiser et de prendre en charge l'intégralité de ses besoins. La jeune fille n'aura donc pas à trouver en l'exploitation sexuelle une solution immédiate afin de subvenir aux besoins de sa famille. En plus



d'aider Mame à prendre son envol, Sentinelles lui a également apporté son soutien sur un plan médical. Dès lors, une malformation de son cœur qui lui occasionne, dans des moments de stress, des difficultés respiratoires, a pu être identifiée. Bien que ce souci de santé ne nécessite pas de traitement, elle pourra à présent adopter de meilleurs comportements pour se préserver.

Malheureusement, la situation vécue par Mame n'est pas un cas isolé. Nombreux sont les témoignages similaires relatés lors des actions préventives de ce genre. À mon sens, ces animations sont précieuses dans les missions de Sentinelles. L'existence des institutions venant en aide aux enfants victimes de maltraitances ou en situation de grandes détresses reste encore trop méconnue du public. Les travailleurs sociaux offrent un espace de confiance libérateur de la parole dans lequel il n'est pas fou d'espérer que le message véhiculé ait permis de conscientiser une grande partie du groupe.

Cette immersion me permet de me sentir utile face à ce phénomène de maltraitances infantiles encore bien présentes au Sénégal. Ainsi, ma fonction de travailleuse sociale chez Sentinelles prend tout son sens. » ■





I MADAGASCAR

Les enfants « en danger moral » placés à Anjanamasina

La majorité des mineurs placés au Centre de rééducation Mandrosoa d'Anjanamasina (ci-après CRM), dans la banlieue de Tananarive, est suspectée ou condamnée pour des délits ou, dans une moindre mesure, des crimes. On y rencontre cependant une autre catégorie de garçons, qui sont minoritaires, placés en tant qu'enfants « en danger moral », appelés également « cas sociaux ».

Ce motif de placement peut être prononcé par un juge des enfants dans le cas de mineurs dont l'environnement familial, social, voire le comportement sont susceptibles de mettre leur intégrité physique ou morale en danger. Cela peut être le cas, par exemple, d'enfants vivant dans des familles marquées par la violence ou de jeunes passant leur temps dans la rue à vagabonder. Ce type de placement peut être demandé soit par la famille, soit par les autorités compétentes. Ceux qui se retrouvent au CRM pour ce motif sont soumis aux mêmes conditions et environnement que ceux qui y sont détenus pour être en conflit avec la loi.

Pour obtenir la libération d'un enfant qui a été placé car jugé « en danger moral »,

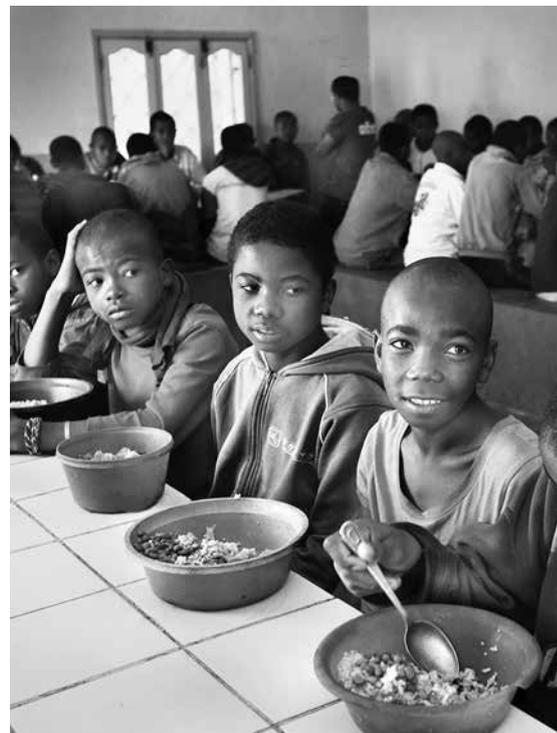
la personne ou l'institution qui a sollicité le placement doit en faire la demande au juge par le biais d'une démarche de mainlevée (acte judiciaire par lequel sont suspendus les effets de mesures prises à l'encontre de l'enfant). Comme il ne s'agit pas d'une peine, ce type de placement est rarement d'une durée déterminée. Dans certaines situations, lorsqu'on ne trouve pas la personne civilement responsable, faire sortir un de ces jeunes peut se révéler très compliqué pour nos assistants sociaux et notre responsable du suivi juridique.

Hery est placé au CRM alors qu'il n'a que 9 ans. D'après son témoignage, il vient d'une famille nombreuse. Ses parents sont séparés et il vivait jusqu'alors avec

sa mère à Moramanga, une ville située à plus de 130 km de Tananarive. Pendant son séjour, il ne reçoit aucune visite.

Les gendarmes l'ont surpris avec un de ses amis du même âge alors qu'ils ramassaient des objets métalliques pour les revendre, ce qui peut être apparenté à du vol. Vu leur jeune âge, le juge des enfants a alors ordonné leur placement au CRM comme enfants « en danger moral ». Si, grâce aux recherches, visites et appui de notre équipe, la famille de son ami « complice » a pu rendre visite à ce dernier et obtenir sa libération suite à une mainlevée, il n'en a pas été de même pour Hery.

D'après les témoignages récoltés par nos assistants sociaux lors des recherches de



sa famille, Hery serait un enfant délaissé et sa mère serait partie il y a peu dans une autre ville pour y trouver du travail, laissant son fils à l'abandon. Le juge avec qui l'avocate de Sentinelles en charge du suivi juridique est en contact attend pourtant le passage de sa mère ou d'une personne civilement responsable pour ordonner sa libération. La situation est bloquée car toutes les démarches de nos assistants sociaux et contacts à Moramanga pour retrouver sa mère ou d'autres membres de la famille restent vaines.

Face à cette situation, il a fallu faire chercher un foyer d'accueil plus adéquat que le CRM et effectuer d'autres démarches auprès du tribunal pour finalement permettre un transfert. Hery est resté deux ans au Centre de rééducation avant qu'enfin cela soit possible.

Fano, un autre de nos bénéficiaires qui a maintenant 14 ans, n'en avait que 11 lors de son placement au CRM en tant que « cas social ». Il dit que sa mère est

décédée lorsqu'il était encore en bas âge et que son père s'est remarié avec une marchande. Un jour, il a accompagné sa belle-mère au grand marché de la capitale et s'est égaré. On ne sait pas si c'était volontaire ou non de la part de la femme. Perdu, il a approché des policiers qui patrouillaient, ce qui a finalement abouti à son placement au CRM. Sa situation est compliquée car il ne peut pas donner d'informations assez claires qui permettraient de localiser des membres de sa famille, il ne s'en souvient pas. Nos assistants sociaux ont effectué plusieurs visites dans différents lieux, ont questionné le voisinage des quartiers et des Centres d'accueil sur la base des témoignages de Fano. Une sortie a également été organisée entre l'assistant social, le garçon et un agent du CRM dans la zone qu'il évoque dans ses souvenirs. Toutes ces démarches sont restées infructueuses.

En parallèle, notre équipe recherche des solutions pour un placement dans un Centre d'accueil plus adéquat, comme pour Hery, mais c'est tâche difficile car les places sont rares. De plus, Fano s'est habitué à sa vie au CRM et a peur du

changement que représente un autre lieu de vie en foyer. L'écoute, la sensibilisation, le travail qu'il faut faire pour le rassurer se poursuivent au CRM où il est scolarisé. Fano avait déjà un bagage scolaire à son arrivée. Il est actuellement en classe de CM2 (équivalent 7^e HarmoS) et devrait normalement passer son certificat d'études primaires cette année.

Rado, 16 ans, est un autre garçon placé comme « cas social ». Atteint d'un handicap physique, abandonné, il a vécu dans la rue puis est passé par divers foyers avant d'arriver au CRM. Les efforts de son assistante sociale se concentrent sur la recherche et son admission dans un Centre d'accueil spécialisé pour jeunes handicapés où il bénéficiera d'un accompagnement adéquat.

Sans le travail de nos équipes, les jeunes en situations similaires resteraient placés de longues années, potentiellement jusqu'à leur majorité, au Centre de rééducation d'Anjanamasina qui est initialement destiné à accueillir des délinquants. ■

Les combats d'Edmond Kaiser

Extraits de l'entretien de Jean Mouttapa avec Edmond Kaiser, du 2 mai 1989, paru dans le livre *Les combats d'Edmond Kaiser* (éd. Favre, 2021).

Quelle est la première réaction dont vous vous souvenez qui a été celle d'une sorte de révolte viscérale ?

Il n'y a pas eu d'accident particulier, mais ça a été toute une fusion avec la vie. Étant petit, j'habitais rue des Bati-gnolles (à Paris, NDLR). Dans la mai-son, il y avait « le petit aveugle ». C'était déjà une entrée à l'intérieur de l'être, qui va demeurer inoubliable. De même, les agents de police qui tirent un gars au bout d'une chaîne avec les menottes, c'est inoubliable. Une femme ivre avec les bas qui dégringolent, dans la rue des Bati-gnolles. Un cheval dans la neige qu'on bat, toujours rue des Batignolles. Tout ceci vous pétrit de la vie et de la souf-france des autres. Tout ceci est entré en vous, et à jamais vous avez signé, sans le vouloir, un pacte vraiment perpétuel avec ceux qui souffrent.

Les mots, en fait, leur musique et leur rythme, furent l'objet de votre première vocation. À quel moment avez-vous basculé de la poésie à l'action directe et concrète ?

Il n'y a pas de moment de bascule, parce que nous avons commencé cela très tôt avec Élisabeth. Élisabeth était ma pre-mière compagne, je n'aime pas dire « ma femme », j'ai horreur de la propriété. Nous nous étions occupés de malheu-reux qui traînaient du côté de l'Armée du Salut, sur la Seine. J'avais commencé bien avant ça, à 18 ans, un premier mou-vement, en Suisse, contre le crime et le suicide. Auparavant, à Paris, j'avais été

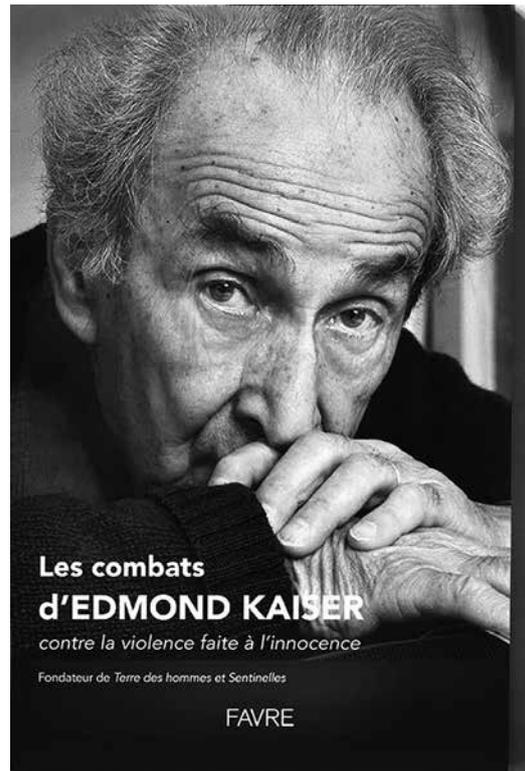
responsable de la section du 17^e arron-dissement de la Ligue des combattants de la paix. Après cela, à Lausanne, à quelques-uns, nous avons fondé « Les Cravates blanches » (que nous portions en lavallière), association qui avait pour but de distraire les fous dans leur asile. Il n'y avait alors ni malades mentaux, ni hôpitaux psychiatriques, mais simple-ment des asiles et des fous. Ça allait de soi tout ça, donc il n'y a pas de moment particulier. La poésie m'a accompagné tout le long, donc elle n'est pas morte du moment où il a fallu passer à l'acte, c'était la même chose.

Qu'est-ce que vous répondez quand on vous dit : « Ce que vous faites c'est bien, mais c'est une goutte d'eau dans la mer... » ?

Je répons que c'est vrai, absolument. Ça n'a pas touché ni la génération d'avant ni celle d'après, mais je ne peux quand même pas vous voir pleurer, ou être par terre, saignant ou affamé, et puis regarder en disant : « De toute manière, c'est une goutte d'eau dans la mer ».

Pour l'avenir, ne vous arrive-t-il pas de désespérer de l'humain ?

Il est bien difficile de ne pas être déses-péré, mais ça ne veut pas dire découragé. Désespéré parce que c'est infiniment désespérant, parce que c'est toujours pire, et ça s'accroît, et c'est abominable. Désespéré face à tant de souffrances oui. Droit au découragement non, au déses-poir toujours.



Vous allez continuer sans arrêt ?

Il n'y a pas le choix. Tant que vous pou-vez et qu'on pleure tant, ça vaut la peine de faire quelque chose. On ne peut pas y échapper. Je m'étais programmé pour 70 ans, j'en ai cinq de plus. Ce n'est pas une raison pour ne rien faire. Tant que l'on se sent être soi, on ne sent pas son âge. On le transporte, sans poids, d'un bout à l'autre de sa vie¹.

1. Edmond Kaiser est mort en Inde du Sud, à 86 ans, le 4 mars 2000, lors de sa dernière mission contre l'infanticide.

Vous pouvez commander ce livre par email à : info@sentinelles.org ou par téléphone au 021 646 19 46. Prix de vente : CHF 18.- Le bénéfice de la vente sera reversé aux actions de Sentinelles.



Bâtiment Les Cerisiers, route de Cery 16
CH-1008 Prilly / Lausanne (Suisse)
Tél. +41 21 646 19 46
f @sentinellesfondation
info@sentinelles.org, www.sentinelles.org

Compte de chèques postal: Lausanne 10-4497-9
Banque cantonale vaudoise, 1001 Lausanne: BIC/SWIFT BCVLCH2LXXX
Compte en francs suisses: IBAN CH12 0076 7000 5045 9154 0
Compte en euros: IBAN CH14 0076 7000 T511 2794 9

Tirage: 30'000 exemplaires (fr/all/angl)
Abonnement: CHF 20.-/an, six numéros
Éditeur: Sentinelles
Mise en page: Mathias Regamey / Judith Spinatsch
Impression: PCL Presses Centrales SA